

Association Bocansemble

Voici Grandson

Novembre, Décembre 2021 / Janvier, Février 2022



Photos hivernales du 6 novembre 2021 au-dessus de Villars-Burquin

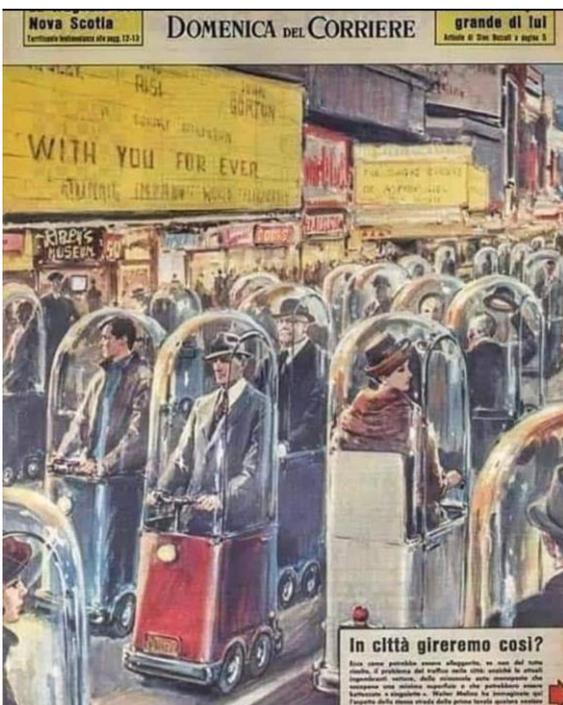


Quand le bûcheron est également un artiste

PHOTOS « RÉTRO » »



Souvenirs Visionnaires !!!!



En 1962, un magazine italien publiait cette photo sur l'évolution de la société en 2022 !!!!

Quelle vision futuriste de la part de certaines personnes, c'est tout simplement magnifique. Il en va de même pour la voiture électrique qui roulait il y a plus de 100 années. Non, rien inventé mais tout simplement amélioré quoique pas certain car l'écologie n'apporte pas que du bien.

Plateforme interrégionale « Quartiers Solidaires »



Mercredi 1^{er} décembre 2021, à la salle polyvalente d'Yvonand, les animateurs de Pro Senectute Vaud ont invité les 55 ans et plus à une séance d'information. En effet, comme pour Grandson, la Municipalité a souhaité que la population puisse bénéficier de conseils, aide et autres soutiens pour partager le quotidien de la vie. Toutefois, le projet innove en impliquant également la jeunesse et favoriser les échanges intergénérationnels.

C'est avec un immense plaisir que j'ai rencontré le Responsable du projet, Benoit Helle, qui avait réalisé celui de Grandson, en 2015, pour finaliser l'Association Bocansemble.

Plus de 80 personnes étaient présentes à cette séance, à la plus grande satisfaction de Benoit Helle et sa collaboratrice Vanessa Pellegrino. Monsieur le Municipal Martin Schnorpf a salué les personnes au nom de la Municipalité, remercié l'équipe de Pro Senectute et souhaité le succès de cette initiative.

J'ai eu le plaisir de présenter l'Association Bocansemble, Grandson ; les nombreuses activités proposées et que cela fonctionne encore après plus de cinq années. Merci Benoit Helle et au nom de toutes et tous, un franc succès pour ce nouveau défi.



Repas de Noël

Mardi 14 décembre 2021, avait lieu le traditionnel repas de Noël pour les Membres de l'Association Bocansemble. C'est dans le magnifique établissement public, L'Arboulastre, rue Basse, que les 40 personnes inscrites se sont retrouvées. Des tables de 2 à 6 personnes, agréablement décorées, pour que chacune et chacun puisse passer ce moment convivial dans la bonne humeur. Il a fallu déplorer, toutefois, quelques absences de dernière minute, pour des raisons médicales.

L'excellent menu concocté par le patron, Pierre XYZ, a été servi d'une manière exemplaire et la qualité des mets proposés un régal pour les papilles. Merci aux dames qui ont assuré le service à table. Avant de clore cette rencontre, Madame Blanche Droz, conteuse, a su retenir toute l'attention des personnes avec deux histoires ayant pour thème la nativité. Merci cela a été magnifique.





Photos PA Délitroz

Une page se tourne, merci Liliane



Le Café « Le Cheval Blanc », aux Tuileries-de-Grandson changera de tenancier à partir de mars 2022. Lieu de rendez-vous du café rencontre, le jeudi après-midi à partir de 15h00, les dames avaient pris l'habitude de se rencontrer dans cet établissement pour passer un moment convivial. Sous la houlette de Josette Dériaz, Mmes Béatrice Javet et Patricia Galeazzi, assistaient régulièrement à ces moments conviviaux. Il faut dire que les nombreuses pâtisseries apportées donnaient tout son charme à ce rendez-vous. Même s'il faut déplorer des décès et autres aléas de la vie, le partage de souvenirs permettait de vivre des moments conviviaux.

Puis, il ne faut pas oublier la Patronne de l'établissement, Liliane, qui apportait toujours sa touche de bonne humeur, sans oublier les gâteaux fait « maison » et offert de bon cœur aux personnes présentes. Que dire des confitures concoctées par Liliane, les tresses du vendredi, les repas partagés ?

Difficile de retracer la vie professionnelle de Liliane car il faudrait des pages et des pages tellement son établissement a été le lieu de rendez-vous pour celles et ceux qui recherchaient le sens du mot « Convivialité ».

Liliane a invité les personnes seules à partager le repas de Noël, le 24 décembre 2021. Succès garanti car 18 invitées et invités ont répondu présent pour passer une soirée magnifique vu les éloges entendues par la suite.

Oui merci Liliane et au moment de mettre la clé sous le paillason, pour bénéficier d'une retraite amplement méritée, c'est au nom de toutes les personnes de l'Association Bocansemble que je te dis du fond du cœur MERCI.



Le Point Commun à Champagne

Le Point Commun est une association à but non lucratif, une action citoyenne permettant de développer et enrichir les points communs pour avancer dans un futur positif.

Le Point Commun se veut un lieu de rencontre, ouvert à tous, qui vise à créer de la proximité.

Ainsi, en 2021, le Point Commun a organisé à Champagne différentes manifestations comme un Vide-Dressing, un Troc aux plantons au printemps, un Concert au jardin, la journée Coup de Balai, un Marché des producteurs, une Exposition de Photos, la Semaine du Goût, un Marché d'Automne et une Boutique de Noël. Tous ces événements ont attiré du monde et permis de créer des rencontres, des échanges, du lien entre les habitants de la région.

Soyez CURIEUX !

Nouveau PROGRAMME 2022 en ligne www.le-point-commun.ch
ou en version papier au Point Commun, chemin des Paquières 8.

Tout au long de l'année, vous trouverez au Point Commun :

des dimanches jeux de société et jeu d'échec, des cafés à thèmes comme le Café des parents pour échanger autour de la parentalité, des ateliers de dessins, d'écriture, de tricot et crochet, et bien d'autres.

Et pour ne rien louper, agendez déjà nos dates-événements 2022 !

30 avril Vide dressing femme printemps-été

15 mai Spectacle pour enfants

21 mai Marché de printemps (plantons)

18 juin Concert dans un lieu insolite

10 septembre Spectacle

Ouverture du Café associatif et de la Grosse Boîte à livres :

mercredis 9h-11h30, vendredis 16h-18h, un dimanche par mois 10h-12h.

Vous pouvez venir chercher des livres, ou en apporter.

Vous pouvez venir faire connaissance et boire un café.

En 2022, ON OSE PASSER LA PORTE !

Nous nous réjouissons de vous rencontrer, de nous trouver des points communs, et de partager des moments ensemble, à Champagne.

Le Point Commun

Edith Maulaz, Céline Gomez, Delphine Favre, Nicole Devals et Pascal Berney

Cette structure a été ouverte grâce à la générosité du propriétaire qui a mis gratuitement un appartement à la disposition des personnes ayant mis en place « Le Point Commun ».



Photos prises par PA Délitroz



Une vraie enquête judiciaire



Je ne lis pas de romans policiers et regarde encore moins les séries policières à la télévision car cela n'est qu'un pâle reflet de la réalité. Pour l'enquêteur, le vrai, le professionnel, peu importe le degré de l'événement, le plus important c'est le résultat final. Oui, recevoir une réquisition émanant d'un magistrat instructeur, enquêter, auditionner, perquisitionner et terminer avec un rapport relatant les événements, le déroulement de l'enquête et les conclusions. A la suite de cet écrit, le Juge informateur (à cette époque) décidera comment sera jugée cette affaire, soit par une ordonnance pénale simple ou par un tribunal.

Pour ma part, je vais vous relater une enquête, sans cadavre ni de sang, sans violence ni de gros moyens déployés, seulement recouper les événements, plaintes enregistrées, de la persévérance et parfois un coup de pouce du destin, ce qui a été le cas dans cette affaire véridique.

Dans le courant de l'année 1995, je suis déplacé au poste de gendarmerie d'Orbe, ce qui me convient parfaitement après les 6 années passées à Yverdon-les-Bains.

Dans cette petite localité où la population salue les forces de l'ordre, gendarmerie et police municipale, les contacts sont cordiaux et respectueux. Je rencontre une dame qui travaille au centre de la COOP et cette personne me reconnaît car elle avait été mariée à un collègue gendarme. Hé oui, elle avait participé à des soupers de brigades et des broches organisées, durant les années 1980 et 1989.

Elle profite de cette relation pour m'informer que les gendarmes du poste refusent d'enregistrer des plaintes à la suite de déprédations commises dans le bâtiment où elle habite. En effet, à de nombreuses reprises, les serrures de certains garages et de voitures stationnées sur les places extérieures sont vandalisées avec des tiges métalliques glissées à l'intérieur et de la colle pour sceller les matériaux. Cela fait plus d'une année que ces actes sont perpétrés et signalés à la gendarmerie. Au début, les plaintes étaient enregistrées puis tout simplement refusées, sans raison, alors que cela devait se faire. Même le chef de poste admettait cette situation pourtant contraire au règlement de la Police cantonale. Nous sommes en 1995 et à cette époque, peu de personnes écrivaient directement pour dénoncer les cas d'incivilités ou autres événements.

J'ai commencé à ressortir toutes les plaintes enregistrées et établir un organigramme avec les dates et heures pour me rendre compte s'il s'agissait d'un problème local ou étendu. Non, durant cette période, ce sont uniquement les gens du bâtiment concerné qui apparaissaient sur ce plan d'enquête. Peu ou pas d'éléments pouvant orienter les recherches sur le ou les auteurs ne ressortaient des plaintes. Même les collègues du poste n'étaient pas en mesure de m'aider pour trouver une piste quelconque. Le vide total.

Bon, en accord avec le chef de poste, je décide d'organiser des surveillances nocturnes pour tenter de mettre fin à ces incivilités.

Avec un autre collègue, c'est à partir de 23h que la planque commence car la nuit tombe tard et la zone relativement bien éclairée. Les minutes passent, puis une heure, deux heures, quand on aperçoit une personne, jeune, passer devant les portes des garages. Ayant décidé de l'identifier, on sort de notre cachette mais le bruit l'alerte et la voilà qui file à toute vitesse dans la nature.

On fouille les bosquets qui sont à proximité mais sans trouver quiconque. Avec le ramdam que l'on a fait, inutile de poursuivre la surveillance et on regagne nos domiciles respectifs dans le milieu de la nuit. Le lendemain, on raconte notre mésaventure aux collègues qui rigolent de notre « succès ». Bref, toujours rien pour alimenter mes recherches ou orienter un début de piste. Toutefois, la chance sourit et, pour ma part, oui un indice qui pourrait m'être utile vient m'aider.

Tous les événements importants qui se passent sur le territoire cantonal (accidents, vols, incendies, bagarres, ivresses, plaintes pénales, etc) figurent dans un journal mis en ligne par la Centrale d'Engagement et de Transmission, soit le CET, à la Police cantonale vaudoise, Lausanne-Blécherette. En lisant les événements du jour, je lis qu'une plainte pénale a été déposée par une personne habitant à Corcelles-sur-Chavornay. Je suis tout spécialement attiré par ce cas car le modus du délit correspond exactement à ceux enregistrés à Orbe.

Je contacte téléphoniquement le lésé en lui expliquant la raison de mon appel. Au cours de la conversation, il m'apprend avoir habité à Orbe, dans le bâtiment où les actes de vandalisme ont été perpétrés. De plus, il porte des soupçons sur une dame, certes âgée, avec qui il a eut une liaison durant quelques mois. Cette information me redonne de l'espoir et je pense enfin avoir un début solide pour dénouer cette enquête.

Toutefois et contrairement aux romans ou feuilletons policiers, je dois avoir l'aval d'un magistrat instructeur, en l'occurrence Monsieur le Juge informateur, pour obtenir les documents nécessaires et poursuivre les investigations avec du concret cette fois. Oui, un nom, des soupçons et surtout la conviction d'être sur la bonne voie.

J'ai pris rendez-vous avec Monsieur Jean-Claude Gavillet, Juge d'instruction du Nord vaudois, rue du Valentin 18, à Yverdon-les-Bains. Je connais bien ce magistrat en qui j'ai entière confiance, ayant déjà « travaillé » avec lui auparavant.

Avec mon dossier bien préparé, je suis assis face à lui et lui expose les raisons de ma venue, les plaintes enregistrées, de nombreux cas annoncés à nos services mais jamais pris en compte. Je lui

expose les diverses démarches entreprises et surtout les derniers éléments recueillis à la suite du contact avec la dernière personne qui a été victime d'un même cas de vandalisme. Je lui donne les noms des personnes que je souhaite interroger.

M. Gavillet me délivre alors une réquisition et grâce à ce document, je suis en mesure de procéder aux diverses opérations d'enquêteur, comme agent de police judiciaire.

Pour ne pas éveiller des soupçons sur les personnes qui seront interrogées, j'organise deux équipes qui vont travailler simultanément, séparément, pour éviter la collusion entre les présumés auteurs des faits.

Le jour venu, en début d'après-midi, je me présente au domicile des personnes à entendre. Nous sommes en habits civils par discrétion. C'est dans les locaux du poste de gendarmerie, rue du Valentin 12, à Yverdon, que nous procédons aux auditions et entendons les auteurs présumés sur les faits reprochés.

Malgré leurs âges, plus de 70 ans, Madame et Monsieur, vivant en couple non marié, refusent totalement d'admettre les actes dont je les soupçonne d'être les auteurs.

Je retourne alors chez le magistrat instructeur pour le tenir informé et lui proposer d'utiliser la ruse pour confondre ces gens. Son sourire est significatif, sans besoin d'en dire plus, il me donne son accord. Je retourne vers les deux personnes âgées et Madame ne souhaite pas modifier son PV d'audition. Alors c'est vers l'homme que je vais ruser pour le faire craquer. Lui aussi il maintient ses déclarations, refusant d'admettre son implication dans les faits reprochés. Je lui déclare que son amie a reconnu les faits.

Sans hausser le ton, je l'informe que M. Gavillet m'a signé tous les documents nécessaires pour une mise en cellule avec effet immédiat. Il sera entendu dans les 24h par le Juge. A ce moment, je sens que j'ai tapé dans le mille car il reconnaît, enfin, être complice dans tous les actes de vandalismes, oui TOUS. Bingo.

Alors, on reprend l'audition avec la question suivante : avez-vous autre chose à déclarer ?

Réponse : oui et me m'explique de la manière suivante.

Dans ce témoignage, j'ai appris que ces deux personnes coupaient des morceaux de fer, dans les baleines des soutiens-gorges de Madame, mettaient de la colle dans les serrures soit des garages ou des voitures, par pur désir de nuire. Mais le summum dans tout cela, c'est que ces actes se passaient en pleine journée !!!

Avec ces aveux protocolés, je retourne vers la principale auteure qui informée des aveux de son ami et amant. Bien obligée d'admettre les faits, également la mise en cellule en cas de refus, elle modifie aussi son PV qui est daté et signé à son terme.

Il ne me reste plus que la visite domiciliaire et trouver les pièces à convictions qui seront jointes au rapport final.

Au domicile des personnes, en fin de journée, ces dernières me montrent où se trouvent le tube de colle, la pince à couper les morceaux de métal ainsi que des baleines qui devaient servir à commettre d'autres actes par la suite.

Cette enquête, qui semblait vouée à l'échec, a été finalisée par une méthodologie, recoupement des plaintes et surtout à l'erreur commise d'avoir vandalisé la voiture de l'ex-amant de Madame alors qu'il avait quitté Orbe.

Pour les victimes, cela a été un énorme soulagement d'apprendre que les auteurs avaient été identifiés et dénoncés à la justice. Pour ma part, je n'ai pas cherché à savoir la condamnation des auteurs car j'avais d'autres défis à relever par la suite et non plus judiciaires mais administratifs.

Un épisode de ma carrière professionnelle qui m'a permis de découvrir les 1000 et une facettes d'un métier magnifique, avec des hauts et des bas, qui ont été des expériences largement positives et quelques (rares) fois négatives.

Pierre-André Délitroz

Partager nos (vos) souvenirs

Vous avez gardé un souvenir de votre enfance (jouet, livre, objet), une aventure vécue, une expérience enrichissante, pourquoi ne pas la partager avec les membres de Bocanssemble ?

Une photo, un écrit seront l'occasion pour vous, de raviver des moments qui ont marqué notre enfance et parfois adolescence. Pierre-André Délitroz, rédacteur de « Voici Grandson », vous invite chaleureusement à « franchir » le pas pour diversifier la petite revue.

Un exemple ?

Personnellement, j'ai gardé une voiture électrique, une Porsche 911 Targa, qui date des années 1970. Alors que j'étais employé postal aux ambulants, avenue d'Ouchy, à Lausanne, il y avait un grand circuit de voitures miniatures, à la rue du Petit Chêne, en face de la Gare CFF. Avec plusieurs copains, on allait faire des courses à cet endroit. Au début, je louais une voiture puis j'ai acheté la mienne. Elle est toujours dans ma vitrine à souvenirs, avec sa boîte d'origine.

Toutefois, je ne veux pas monopoliser la revue et je vous demande, Madame et Monsieur, de contribuer à ce que « Voici Grandson » reste attractif et surtout un lien communautaire. Merci.

Je me déplace volontiers pour faire des photos et recueillir vos témoignages (024 426 16 53).



Pro Senectute Vaud vous invite à nous (re) découvrir

<https://www.quartiers-solidaires.ch/vaud/grandson-bocansemble-738.html>

Association Bocansemble contact :

Madeleine Délitroz, téléphone 024 426 16 53 (répondeur) ou par mail maddelitroz@bluewin.ch /
Josiane Pittet bocansemble@gmail.com

Merci à toutes les personnes qui participent à l'élaboration de la revue « Voici Grandson ».

Proposition de visiter un musée exceptionnel

Monsieur Didier Rouilly, qui a été boulanger à la rue Haute à Grandson, avant de s'établir à Champagne, est un passionné de tout ce qui touche, de loin comme de près, aux cirques.

Au fil des années, il a collectionné des affiches et bien d'autres souvenirs reçus pour la plupart par des gens du métier, donc des objets ayant connu la « piste ».

N'est-ce pas une sortie pour un anniversaire ? pour découvrir ou redécouvrir ces moments merveilleux qui ont animé notre enfance ? Didier Rouilly se fera un immense plaisir de vous accueillir et partager avec vous sa passion.



Association Bocansemble « Voici Grandson » novembre/décembre 2021 – janvier/février 2022

Responsable de la revue : Pierre-André Délitroz